

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES DELEGUES.
SALLE DE CONFERENCE SEPS, MAILLEFER 35 - LAUSANNE
LUNDI 7 MARS 2011, 19H30**

Présidence : Denis Perrin

Clubs présents :

- Marsouins Aigle
- Lausanne Natation
- Montreux-Natation
- Morges-Natation
- Cercle des nageurs de Nyon
- Pully-Natation
- Renens-Natation
- Rolle-Natation
- Vevey-Natation
- Cercle des nageurs d'Yverdon

Clubs excusés :

- Leysin-Natation

Invités présents :

- M. Henri Reymond membre d'honneur de la FSN
- M. Denis Jaccard, ex-président CNY
- M. Boris Volet, ex-président VN
- M. Raphaël Durnat, délégué de la SSS

Invités excusés :

- M. Marco Astolfi, Président du « Fonds du sport ». Nouvelle structure
- M. Marcel Parietti (SEPS) délégué aux sports associatifs
- Mme Dany Sollero (swimsports.ch)
- Mme Chantal Mercanton

L'assemblée a été convoquée dans les délais et conformément aux statuts

Le président salue les clubs présents ainsi que les membres d'honneur de même que les invités mentionné plus haut. Il déclare l'assemblée générale 2010 de l'ACVN ouverte.

Le président propose de passer directement à l'ordre du jour.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 MARS 2010

Le PV daté du 25 avril 2010, a été envoyé aux clubs à cette même date. Par son courrier du 30 avril 2010, M. Henri Reymond fait remarquer qu'il aurait été bon de joindre une copie des comptes. A par ça, ce dernier n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucune remarque. De fait, le PV est considéré comme approuvé.

2. ADMISSIONS, DEMISSIONS, MUTATIONS

L'ACVN regroupe 17 clubs représentant 25 branches sportives, la section plongeon du Montreux Natation ayant été supprimée. Sur ces 17 clubs 2 clubs n'ont pas d'activités (La Sarraz et Epalinges)

Il est rappelé aux clubs de nous annoncer spontanément la compositions des comités, les coordonnées du site ainsi qu'une adresse, fiable, de courrier électronique, ainsi que tout changement d'activité. Ces points sont importants pour mettre à jour notre site sur lequel les clubs ont un lien direct.

Pour revenir sur ces 15 clubs actifs, il est intéressant de constater que la natation Vaudoise est n° 1 en nombre de licences des cantons romand avec 758 licences puis GE 681, NE 215, VS 185, FR 146, JU 24.

3. COMMUNICATIONS DU COMITE

Nous constatons, après ce dernier exercice, que nous remplissons entièrement notre rôle qui est défini par les statuts mais aussi en accord avec les quelques règles établie par le Fonds du sport en matière de subventions à la formation.

En terme de formation nous avons soutenu :

- 35 nouveaux moniteurs J+S
- 53 cours de recyclage
- 54 juges synchro

Ainsi qu'un cours de formation informatique sur ARES

Suite à notre expérience - 2009 - d'avoir mis sur pied un cours de formation nous avons opté pour ne pas reconduire cette offre mais bien de soutenir les clubs dans ce sens.

Nos félicitations vont aux nageurs mais aussi à vous les dirigeants qui avez su motiver vos jeunes.

Le système ARES, a été utilisé 21 fois pour un total de 43 jours. Ce matériel, soigneusement entreposé dans notre local à la piscine de Vevey, est très bien entretenu par René Fumeaux. Un très bon document d'installation et de mise en service de l'ARES se trouve sur notre site.

Sur notre site, vous trouvez aussi notre bandeau, couleur et noir/blanc que vous pouvez télécharger.

Les comptes, plus loin à l'ordre du jour, vous montrerons l'importance du montant que le FONDS DU SPORT dégage pour l'ACVN. Nous retiendrons d'emblé une subvention de Fr. 40'000.-. En plus vous avez bénéficié directement, pour l'organisation de vos manifestations, l'acquisition d'équipements ou autre pour le montant de Fr. 43'260.-

Nos vifs remerciements donc au Fonds du sport.

Le président profite d'expliquer la nouvelle structure en fondation du Fonds du sport, vous avez reçu les nouvelles coordonnées, et dont le Président est M. Marco Astolfi, bien connu dans le milieu de la natation.

Il est très important que vous mentionniez ce fonds du sport sur chacune de vos publications, par logo interposé, que vous obtiendrez directement auprès de la fondation, mais en tout cas par quelques lignes, dans vos programmes et listes de résultats mais aussi sur votre site internet.

En résumé, pour l'exercice 2010, la somme globale se monte Fr. 83'260.-

A titre d'information complémentaire, même si vous êtes moins concernés, une somme de 500'000.- a été allouée à la piscine de Bellerive pour rénovation.

Le comité, soit en délégation, soit à titre individuel, a suivi de près vos manifestations, meetings et autres compétitions. Cela à divers titres mais bien souvent par un engagement personnel, René à l'informatique et Joël comme starter.

Notre site est devenu extrêmement convivial, de par les photos et résultats que vous nous envoyez et nous pouvons que vous recommander de le visiter encore plus. N'oublions pas que nos partenaires ainsi que les médias le visite régulièrement, il est dans notre intérêt d'y présenter de bons articles ou photos.

4. RAPPORT DU PRESIDENT

L'accent cette année était mis sur la formation, comme vous savez, depuis quelques années nous avons l'obligation, disons dans le cadre de la subvention que nous recevons du fonds du sport, de consacrer 50 % du montant alloué à la formation. Cette formation peut se décliner en de nombreuses variantes. La formation directe d'une part, c'est-à-dire en subventionnant des cours J+S, des cours de recyclages mais aussi des cours de juges toutes branches confondues. D'autre part les meetings, que nous vous subventionnons selon une clé de répartition, entrent aussi dans ce créneau de formation vu que les nageurs débutants doivent se perfectionner aux départs, aux virages à l'environnement des lignes d'eaux pour devenir des compétiteurs aguerrit.

Force m'est toutefois de constater que le plongeon et le water-polo ont encore un effort particulier à faire pour former des juges et des arbitres.

Mis à part ça le comité au complet s'est réuni à 4 reprises, en plus, 6 rencontres avec le secrétaire d'une part et le trésorier d'autre part. Ces comités permettent de gérer vos demandes de subventions, de planifier la mise à disposition du matériel de chronométrage et d'élaborer ou compléter nos critères d'indemnité de façon à avoir une parfaite gestion financière de l'association. La bonne marche du site et les réponses aux courriers de nos partenaires complètent les ordres du jour.

A maintes occasions, j'ai représenté l'ACVN : assemblée des délégués de la FSN, assemblée de la région romande et ses branches techniques. Participation à la remise des mérites sportifs, rencontre avec nos partenaires du Fonds du sport ou J+S, Panathlon club Lausanne ainsi que présence à diverses conférences.

Avec plaisir j'ai suivi l'organisation de vos compétitions, principalement comme spectateur, il faut bien dire. J'ai toujours répondu, dans la mesure de mes disponibilités, à vos invitations d'assemblée générale.

Je vous remercie pour l'activité que vous déployez dans vos clubs respectifs et vous prie de transmettre mes encouragements à vos compétiteurs mais aussi à vos comités respectifs.

5. RAPPORT DU TRESORIER, PRESENTATION DES COMPTES 2010

L'exercice 2010 se termine par une perte de Fr. 39'003.69

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs des comptes étaient Lausanne Natation et Pully-Natation

Les vérificateurs, tout deux démissionnaires, sont remerciés par acclamation. L'année passée, connaissant la situation, nous avons déjà nommé Riviera-Montreux-Vevey, 1er vérificateur et Renens-Natation 2ème vérificateur.

7. ADOPTION DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE, PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2011

Dans un premier temps les comptes sont approuvés par acclamation. Puis, aussi par acclamation, décharge est donné.

Présentation et approbation du budget 2011

Une petite mise au point de la présentation des comptes est nécessaire. En fait depuis fort longtemps nous avons par mégarde comptabilisée la subvention du Fonds du sport sur l'année à la date de la réception du dit crédit, fin novembre, alors qu'il est bien stipulé subvention pour « l'année prochaine ». Le trésorier réponds aux multiples questions et l'assemblée, par acclamation approuve le budget 2011.

Mme Wolf-Panchaud aimerait que le comité entre en matière pour qu'il subventionne les cours donnés par swimsport.ch. Le président lui répond, que le comité peut entrer en matière.

Thierry Roux de Morges, demande si il serait possible de lui faire un tableau récapitulatif avec les subventions divisé par section. Le président prend note.

8. NOMINATION DU PRESIDENT

Pas démissionnaire, le président est reconduit tacitement dans sa tâche.

9. NOMINATION DU COMITE

Le trésorier, André Martin, a souhaité être relevé de cette fonction.

Le comité est heureux de présenter Raphaël Oeschger, père de 2 nageuses synchro au LN, économiste de formation, est proposé à l'assemblée qui spontanément approuve cette nomination par acclamation.

La composition du comité pour la période 2011-2013 est la suivante :

Président :	Denis Perrin
Secrétaire :	Joël Dufour
Trésorier :	Raphaël Oeschger
Responsable chronométrage :	René Fumeaux

10. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Les clubs suivants sont élus vérificateurs des comptes :

1 ^{er} vérificateur :	Riviera-Montreux-Vevey
2 ^{ème} vérificateur :	Renens-Natation

11. HONORARIAT

Deux candidats sont proposés à l'assemblée :

- Chantal Mercanton
- André Martin

Les deux candidats sont élus membres d'honneurs par l'assemblée.

12. DIVERS

Plaques de touche :

Fin décembre nous avons demandé au Fonds du sport un support financier pour l'acquisition d'un jeu de 10 plaques de touche. En effet, depuis quelques temps déjà nous étions dans l'expectative de renouveler ce matériel. Sur quelques plaques nous avons déjà procédé à diverses réparations, toujours dans le cadre de l'entretien du matériel, il fallait donc trouver une solution. Nous avons contacté Swiss timing avec qui nous entretenons d'excellentes relations commerciale, peu après les jeux asiatique de New Delhi, et il nous ont offert un jeux complet quasi neuf, une seule utilisation, pour un prix à 60 % valeur à neuf. Nous avons reçu la réponse du Fonds du sport en janvier et l'acquisition figurera sur l'exercice 2011. Là aussi nous remercions le fonds du sport pour sa subvention de 30% sur cet achat.

Les anciennes plaques, ont été données au Renens-Natation. Elles sont donc entreposées à Renens mais sans le chariot.

Championnat vaudois :

Cette année encore, force nous était de constater que la règle établie de demander aux clubs participant 3 juges par jour de compétition, était devenu juste une belle illusion, je remercie toutefois le Renens-Natation, Morges-natation et dans une certaine mesure Montreux- natation pour avoir joué le jeux. Chaque club aura ses excuses mais, en séance de débriefing du championnat vaudois, nous sommes arrivé à la conclusion que nous devrions faire comme la synchro, c'est-à-dire pour x participants 1 juge. Pour le prochain championnat, cette nouvelle formule entrera en vigueur, à nous de déterminer l'échelle d'engagement.

PROCHAIN CHAMPIONNAT VAUDOIS : 10 ET 11 DÉCEMBRE 2011

Demande est faite au Montreux Natation pour son intervention auprès de la commune de Montreux. L'ACVN reconduit sa subvention mais, aussi à la demande des clubs présent, insiste sur le fait que Montreux doit pratiquement composer l'entier du jury.

Mérites sportifs vaudois :

La natation vaudoise s'est à nouveau illustrée à l'occasion des mérites sportifs vaudois. Vous l'avez certainement lu sur notre site mais il est quand même bon de féliciter le Lausanne Natation pour sa désignation de meilleurs clubs sportif vaudois. Pamela Fischer, en natation synchronisée était nommée mais le jury en a décidé autrement.

Divers :

A la demande de M. Henri Reymond un petit groupe de réflexion sera mis en place afin d'étudier les responsabilités des clubs propriétaires de bus. Les règlements en vigueur deviennent un véritable casse tête pour les comités.

Le président termine cette assemblée en conviant toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié pour clore cette soirée.

Fin de la partie statutaire : 21h50

A.C.V.N.

le secrétaire

Joël Dufour

Lausanne, le 11 mai 2011